



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



UE 19 : Se former par la recherche

TD1 - Introduction

Agnieszka Jeziorski

LIRDEF, Université de Montpellier

agnieszka.jeziorski@umontpellier.fr

Plan

- ▶ Cadrage institutionnel et organisation pratique
- ▶ Présentation de mes thématiques de recherche (la CRT)
- ▶ Qu'est-ce que la recherche en éducation ?
- ▶ Le processus de recherche (Rappel)

La recherche au cœur du master

Elle se nourrit des connaissances et des concepts disciplinaires, pédagogiques et didactiques développés dans toutes les UE ;

Elle s'articule autour des pratiques professionnelles acquises lors des stages sur le terrain mais elle développe des compétences et des attitudes spécifiques;

Les 4 UE de recherche en M1 et M2 ont pour objectif, non pas de former des chercheurs, mais d'ouvrir au champ de la recherche dans les didactiques des disciplines littéraires, scientifiques et dans le domaine des sciences sociales et humaines avec trois visées principales :

- inviter les étudiants à adopter une posture réflexive sur l'enseignement : il s'agit bien de se former par la recherche ;
- introduire les concepts, résultats et méthodes de différents champs de recherche (didactiques, SHS, sciences de l'éducation), lesquels constitueront des ressources utiles pour les futurs enseignants ;
- acquérir les outils méthodologiques de la recherche

Lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation :

- « 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
 - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
 - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
 - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles. »

(extrait du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - NOR : MENE1315928A arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013)

LES 4 UE RECHERCHE

Elles sont réparties sur les 4 semestres du master, sur 60 heures.

M1 : « Se former par la recherche (dont recherche documentaire) »

M2 : « Se former par la recherche (dont recherche documentaire) »

S3 – « Se former par la recherche (concevoir un mémoire) »

S4 – « Se former par la recherche (produire et soutenir un mémoire) »

LES TRAVAUX DEMANDÉS

Ils évoluent tout au long du master, avec des travaux spécifiques à chaque semestre en fonction de l'approfondissement de la recherche et tiennent compte des préoccupations des étudiants.

En M1

les étudiants étant fortement concentrés sur le concours, il y aura essentiellement délimitation de la thématique et un travail d'exploration et d'analyse bibliographique ;

En M2

- S3 : se centrer davantage sur les problématiques des étudiants ou des éléments méthodologiques pour les aider à avancer dans le mémoire ;

- S4 : le travail est finalisé par les mises en œuvre, les expérimentations, l'analyse et la mise en forme des résultats (écrit de recherche et formes orales).

Principaux contenus de formation

- ▶ Mise en évidence de questionnements possibles liés à la thématique de la CRT et utilisation de travaux de recherche comme apports à la professionnalisation ;
- ▶ Travaux sur les méthodologies de recueil et d'analyse de données en lien avec la thématique ;
- ▶ Poursuite de la recherche documentaire et d'analyses d'articles dans la thématique choisie.
- ▶ Organisation de bilans d'étape avec le groupe de la CRT pour créer une dynamique d'ensemble sur l'élaboration du mémoire

Evaluation

- ▶ Nature : Dossier
 - ▶ Modalités : Projet de mémoire (possible en binôme) avec explicitation de la problématique et un plan de travail visant la mise en place des travaux de recherche.
 - ▶ Coefficient : 1
 - ▶ Date limite de dépôt de sujet : novembre (date reste à préciser)
 - ▶ Date de remise du dossier : fin du premier semestre (30 décembre)
- ➔ voir la grille d'évaluation

Le mémoire

Le mémoire est le lieu de l'intégration de tous les éléments de formation (L2-L3-M1-M2).

Il n'est évidemment pas un rapport de stage, décrivant des pratiques enseignantes. Il ne s'agit pas non plus d'une simple dissertation.

Le mémoire doit traduire une démarche de formation à et par la recherche, réalisée tout au long de l'année par l'étudiant et pouvant s'appuyer sur ses différentes expériences professionnelles dans les métiers de l'enseignement.

Il constitue une pièce maîtresse pour l'obtention du diplôme.

Mémoire

➤ Longueur attendue du mémoire

- ▶ 75 000 à 100 000 signes, y compris les espaces, et hors annexes (ce qui correspond à peu près à un volume de 30 à 40 pages, hors annexes).
- ▶ En cas de mémoire effectué en binôme, le volume attendu se situe entre 100 000 à 125 000 signes (soit entre 40 et 50 pages, hors annexes).

➤ Soutenance du mémoire

- ▶ Lors de sa soutenance, le ou la candidat·e peut s'aider d'une présentation de type diaporama mais cela n'est aucunement une obligation. Le mémoire écrit et la soutenance doivent être considérés comme complémentaires. Le ou la candidat·e doit porter une attention particulière à leurs conceptions respectives. La soutenance vise surtout à évaluer la capacité de l'étudiant·e à communiquer son travail, de manière synthétique, claire et efficace mais aussi à clarifier des points du mémoire.

Quelles sont mes thématiques de recherche ?

- ▶ « Educations à » : éducation à l'environnement, au développement durable...
- ▶ Étude des représentations sociales et professionnelles et de postures éducatives de futurs enseignants au Québec (science et technologie et univers social) et en France (Sciences de la Vie et de la Terre et géographie) au regard du développement durable et des valeurs qui sous-tendent ces représentations et postures ;
- ▶ Étude des rapports aux savoirs d'élèves et d'enseignants (approche sociologique et didactique) au regard de domaines disciplinaires (sciences de la nature et sciences humaines et sociales) et d'objets de connaissance particuliers (biodiversité, changements climatiques, impacts de l'exploitation pétrolière en mer, environnement, développement durable) ;
- ▶ Étude des dimensions cognitive, comportementale, sociale et affective de l'engagement scolaire et de l'engagement écocitoyen (*agency*) d'élèves du premier et du second degré au regard des questions environnementales d'actualité ;
- ▶ Enseignement des sciences et didactique des questions socialement vives à caractère environnemental ;
- ▶ Modalités d'implémentation des « éducations à » dans le système scolaire et dans la formation des enseignants (premier et second degrés) : éducation au développement durable, à l'environnement, à l'éco-citoyenneté, à la citoyenneté, au territoire ;
- ▶ Démarche d'îlot interdisciplinaire de rationalité et pratique du débat argumenté en cours de sciences ;
- ▶ Comparaisons internationales et spécificités territoriales de l'éducation.

Principes de cadrage du travail scientifique réflexif « collaboratif »

Chaque lauréat d'un concours bénéficiant d'un parcours adapté « *doit produire un travail scientifique, de nature réflexive. Ce travail scientifique, de nature réflexive, repose sur une situation pédagogique ou éducative mise en oeuvre en responsabilité et les pratiques professionnelles qui y sont liées. Chaque fois que possible, ce travail doit s'appuyer sur des projets collectifs innovants* ».

TSR : Objets de travail

- ▶ La note du ministère relative aux parcours adaptés et rappelée en exergue de ce document demande de favoriser :
- ▶ « *la prise en compte des grands enjeux de la refondation de l'École et/ou la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques, la pédagogie à l'ère du numérique, l'innovation pédagogique, la pédagogie inversée, les apprentissages linguistiques, par exemple ;*
- ▶ *le renforcement des compétences par rapport à de nouveaux contextes d'exercice du métier ou par rapport à des priorités académiques : autres cycles, éducation prioritaire, climat scolaire, coéducation et relations aux familles, laïcité. »*
- ▶ Les objets possibles de travail concernent donc des thématiques transversales à toutes les disciplines (autres exemples possibles : interdisciplinarité, évaluation, accompagnement personnel, apprentissage, gestion du groupe classe, autorité, sanctions, continuité école/collège et collège/lycée, travail avec des partenaires, connaissance des publics particuliers, etc.).

TSR : Méthode de travail

Une fois la constitution de groupes de 3 ou 4 fonctionnaires stagiaires souhaitant travailler sur une même thématique réalisée, le travail scientifique réflexif s'organise a priori autour de quatre parties :

- ▶ 1. identification, description et explicitation, à partir d'une revue succincte de la littérature, de la situation rencontrée au sein de l'environnement de travail et choisie de façon collective (se garder dans cette partie de laisser une trop large place aux dimensions descriptive et narrative et privilégier plutôt les raisons du choix et le questionnement initial du groupe) ;
- ▶ 2. élaboration d'une problématique permettant de bien cerner la question professionnelle que la situation choisie permet de poser ;
- ▶ 3. recueil d'informations et de données sur les divers terrains concernés ;
- ▶ 4. analyse et bilan réflexif dans la perspective du développement des compétences professionnelles en lien avec le référentiel.

Ce sont donc tant les capacités réflexives et collaboratives que la qualité du travail scientifique qui sont attendues.

TSR : 12 heures

TD 1 : 16 septembre

TD 2 : 18 septembre

TD 3 : 14 octobre

TD 4 : 15 octobre

TD 5 : 12 novembre

TD 6 : 13 novembre

TD 7 : 26 novembre

TD 8 : 27 novembre

TD 9 : 10 décembre

TD 10 : 11 décembre

La recherche en éducation

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the page, creating a modern, layered effect. The text 'La recherche en éducation' is positioned on the left side of the page, centered vertically, in a clean, sans-serif font.

Selon vous,...

- ▶ Qu'est-ce que « faire de la recherche » (en éducation) ?

Qu'est-ce que la recherche ?

- ▶ « Il n'y a pas de recherche sans l'existence préalable d'une question, d'une interrogation, d'un problème de départ pour lesquels la réponse n'est pas encore connue » (Karsenti et Savoie-Zajc, 2011, p. 10) .
- ▶ «effort pour trouver un objet, une information ou une connaissance» (Lenoir, 1996, p. 207).
- ▶ Pour qu'une démarche soit considérée comme une «recherche», trois conditions s'imposent:
 - ▶ «une production de connaissances nouvelles [+ « amélioration des pratiques »] (premier critère),
 - ▶ une démarche d'investigation rigoureuse (deuxième critère),
 - ▶ une communication des résultats (troisième critère)» (Lenoir, 1996, p. 207 cité dans Karsenti et Savoie-Zajc, 2011, p. 11).

La recherche scientifique et les recherches en éducation

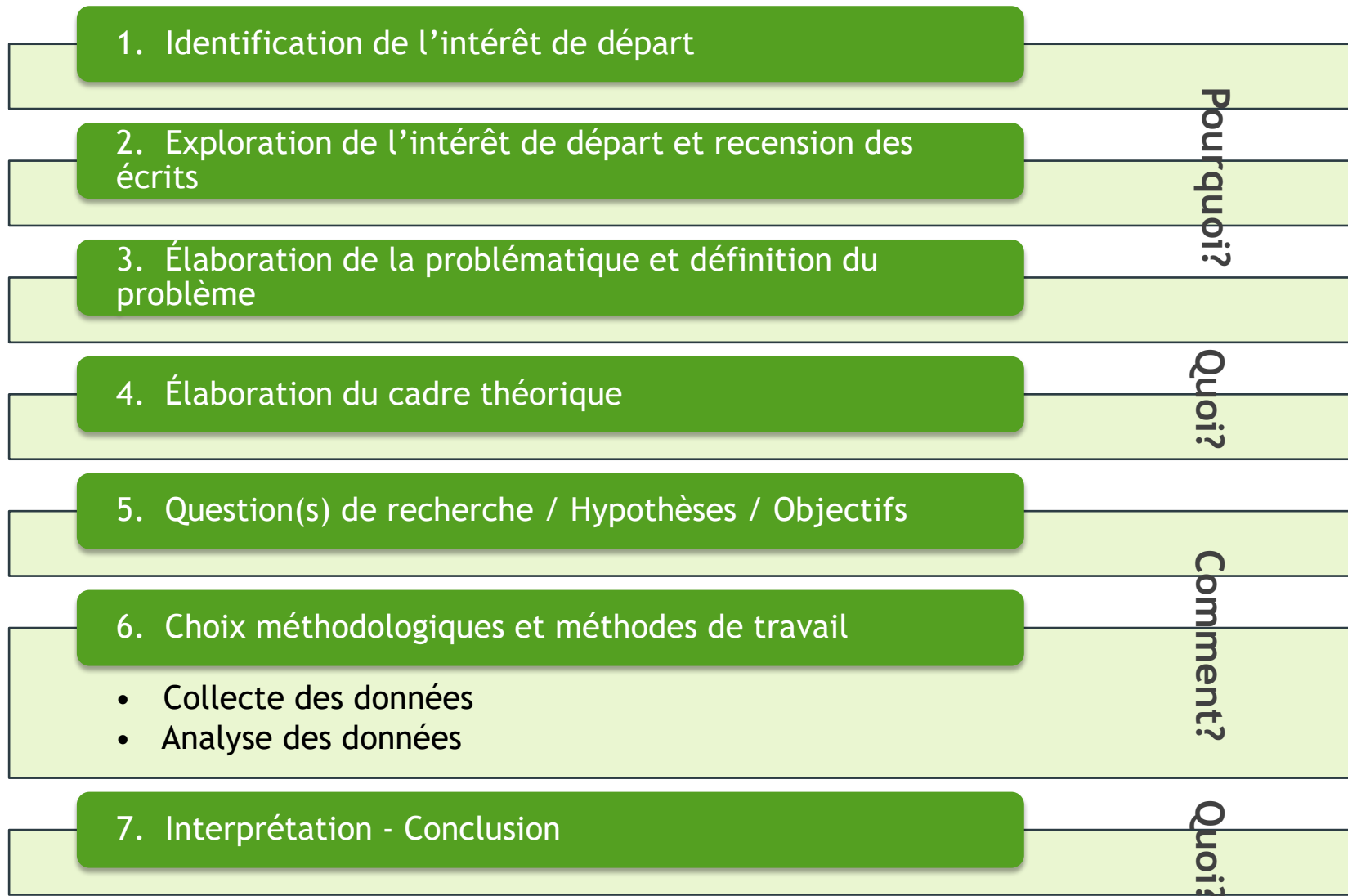
Van der Maren (2003) - Chapitre 1 (p. 19)



La recherche en éducation : de quoi s'agit-il?

- ▶ La recherche en éducation poursuit deux objectifs principaux
 - ▶ contribuer à la construction de modèles théoriques qui permettent de comprendre différents aspects de l'éducation (problématique théorique)
 - ▶ améliorer les pratiques éducatives en s'appuyant sur un corpus de connaissances solidement étayé (problématique et pertinence pratique)
- ▶ Compte tenu de ces objectifs, on peut considérer que la recherche concerne tous les acteurs du processus éducatif : non seulement le chercheur mais aussi l'enseignant de terrain qui, soucieux de développer une attitude réflexive par rapport à sa pratique, sera un jour confronté à la nécessité d'analyser les résultats de son action et d'ajuster sa pratique en fonction de ces résultats.
- ▶ Donc : Si on accepte l'idée que tous les acteurs éducatifs sont concernés par la recherche, il est essentiel de les former aux principes et aux méthodologies propres à ce processus qui permet d'appréhender le monde qui nous entoure en respectant les principes de la démarche scientifique.

Le processus de recherche



1. Identification de l'intérêt de départ

Interrogations

- La **question initiale de recherche** : au départ : une question qu'on se pose à propos de la réalité.
- Le champ peut être assez large au départ et être affinée au fil de la réflexion.
- La question fait partie d'un champ de recherche plus vaste.

Motivation du chercheur

- **D'où vient cette question** dans son histoire personnelle, familiale, intellectuelle, sociale, culturelle, scolaire ?
- Comment peut-elle **apporter un éclairage nouveau** ? (Pertinence théorique et sociale)

Opportunités

- Thèmes de recherches des enseignants
- Des encadrants potentiels
- Milieux professionnels

Faisabilité

Temps, Compétences, accès au terrain...

➔ **Le choix du sujet**

2. Exploration de l'intérêt de départ et recension des écrits : état de l'art (Pourquoi?)

L'état de l'art : Recension des écrits scientifiques

- Que dit actuellement la **documentation scientifique** sur cette question?
- Le chercheur opère une **investigation** dans divers documents scientifiques.
- Les **écrits** retenus peuvent être d'ordre **théorique** et/ou **empirique**

3. Elaboration de la problématique et définition du problème (Pourquoi?)

« Présenter la problématique de recherche dans un projet, un rapport ou un article de recherche, c'est fondamentalement répondre à la question suivante : **"Pourquoi avons-nous besoin de réaliser cette recherche et de connaître les résultats qu'elle propose ?"** En définissant le problème auquel on s'attaque et en montrant pourquoi il faut le faire, la problématique fournit au chercheur les éléments nécessaires pour justifier sa recherche. En cela, elle constitue essentiellement un texte argumentatif présentant le thème de la recherche, un problème spécifique se rattachant à une question générale et les informations nécessaires pour soutenir l'argumentation servant à justifier la recherche elle-même. »

Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec

3.Elaboration de la problématique et définition du problème (Pourquoi?)

« Par l'expression problématique de recherche, on réfère généralement à l'ensemble des éléments formant problème, à la structure d'informations dont la mise en relation engendre chez un chercheur un écart se traduisant par un effet de surprise ou de questionnement assez stimulant pour le motiver à faire une recherche. On peut donc retrouver dans la problématique de recherche ce qui a poussé le chercheur à poser la question générale, en plus de la prise en considération des faits, des observations, des connaissances théoriques, des résultats d'autres recherches et d'autres questions se rapportant à la question générale. »

Gauthier, B. (1986). Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données.

4. Elaboration du cadre théorique : modèle théorique d'interprétation (Quoi?)

« L'élaboration du cadre théorique suit d'abord la formulation de la question ou des objectifs qui sont exposés dans la problématique du projet de recherche ; cette question et ces objectifs peuvent être revus et spécifiés à la fin du cadre théorique, à la lumière de l'analyse du corpus qui y est faite. L'élaboration du cadre théorique est une étape nécessaire du processus de recherche. Dans le cas d'une recherche empirique, ce cadre oriente les décisions concernant la nature des données à recueillir ainsi que l'analyse et l'interprétation qui peuvent en être faites. »

Gohier, C. (2004). Le cadre théorique. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation : étapes et approches*. Sherbrooke, Québec : Éditions du CRP.

Le cadre conceptuel permet **d'articuler** les **concepts-clés** entre eux et de définir des **objectifs spécifiques de recherche**.

5. Question(s) de recherche / Hypothèses / Objectifs (Quoi?)

6. Choix méthodologiques et méthodes de travail (Comment ?)

Recueil et analyse de données

- De quoi le chercheur a-t-il besoin pour opérationnaliser les dimensions des concepts retenus (**confronter sa réflexion théorique à la réalité**)?
- **Terrain** d'enquête (personnes, objets) ?
- **Outils** nécessaires pour recueillir des données ?
- Recevabilité **éthique** du recueil de données.

Échantillon → deux grandes orientations :

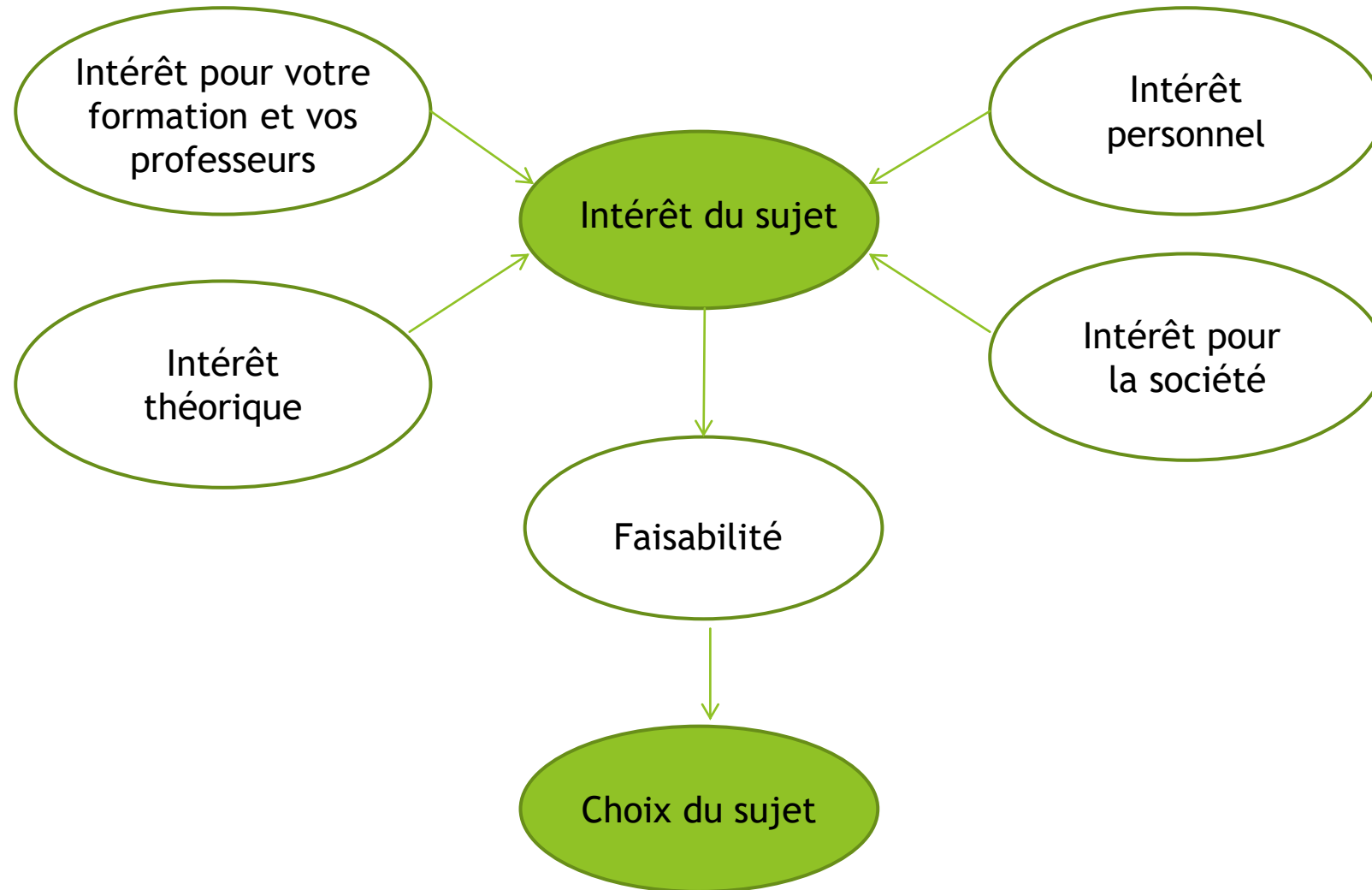
- a) **quantitative** (questionnaire à base statistique),
 - b) **qualitative** (lorsqu'on ne peut ou ne veut recueillir des données chiffrées : entretien, observation, histoire de vie, etc.).
- **Données recueillies analysées** à l'aide d'outils techniques appropriés.

7. Interprétation et conclusion (Quoi?)

- ▶ Les **analyses** de données apportent des **réponses** aux questions de recherche ainsi que de nombreuses **interrogations** qui **questionnent** à la fois le **cadre** conceptuel et la **problématique**.

On notera qu'un processus de recherche n'est pas linéaire, mais fonctionne de façon complexe en mettant en interrelation la problématique, le cadre conceptuel et la méthodologie.

De l'identification de l'intérêt de départ au choix du sujet



Quelles sont vos thématiques ?

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. The shapes are primarily triangles and polygons, creating a dynamic, layered effect. The overall composition is clean and modern, with the text positioned in the upper left quadrant.

Présentation de votre projet de recherche lors des prochaines séances

Éléments de contenu des présentations :

Répondre aux questions figurant sur la fiche : « **Construire la problématique de recherche** »

Calendrier de présentations

TD 8 : 27 novembre

TD 9 : 10 décembre

Éventuellement TD 10 : 11 décembre